

SEANCE DU 15 novembre 2022

Convocation du 09/11/2022

Date de publication : 18/11/2022

Conseillers en exercice : 043

Présents : 035

Quorum : 22

L'An deux mille vingt-deux, et le mardi quinze novembre à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, salle Stéphane Hessel, sous la présidence de M. Gérard GAZAY, Maire.

N° 021-151122

**OBJET : FINANCES, BUDGET,
ECONOMIE, EMPLOI**

Approbation de la mise en vente en l'état des caveaux quinzennaires revendus en caveaux perpétuels 2 et 4 places.

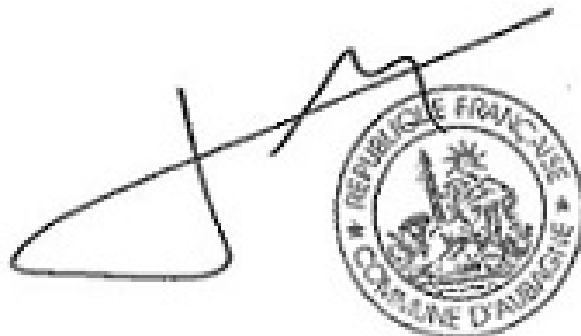
PRESENTS :

Monsieur GAZAY Gérard Maire,
Monsieur ROUSSET Alain, Madame AMARANTINIS Sophie,
Monsieur RUSCONI Vincent, Madame MENET Danielle, Monsieur AGOSTINI Pascal, Monsieur AMY Philippe, Madame MORFIN Geneviève, Monsieur LEVISSE André, Madame HARKANE Stéphanie, Monsieur LEANDRE Yoann, Madame MORINIERE Valérie, Monsieur MOURNAUD Léo, Madame LEVASSEUR Jeannine, Monsieur LOUIS Jean-Bernard, Madame GABRIEL Julie Adjoints,
Madame DUPLAN Irène, Madame MOISE-HIRMAN Monique, Monsieur GUEDJ Laurent, Madame BOURGUIGNON Cécile, Madame AMOROS Brigitte, Monsieur CANTARINI Stéphane, Madame ROUX Magali, Monsieur CHAMLA Franck-Clément, Madame THIBAUD Faustine, Monsieur PANGOURASSOU Jérémy, Monsieur KOURICHI Zarick, Madame BENASSAYA Dominique, Monsieur SALONE Arthur, Monsieur GRANDJEAN Denis, Madame FARDOUX Clémentine, Monsieur LATZ Alexandre, Madame BOUGEAREL Michèle, Monsieur PERRIN-TOININ Yves, Monsieur HERMANT Matthieu Conseillers Municipaux,
formant la majorité des Membres en exercice.

EXCUSES:

Madame TRIC Hélène (donne pouvoir à Madame MORFIN Geneviève), Monsieur JARQUE Patrice (donne pouvoir à Monsieur CHAMLA Franck-Clément), Monsieur COETTO Jérémy (donne pouvoir à Monsieur KOURICHI Zarick), Madame MEZERGUES

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_21-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=#0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 021-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

MAUTREF Eliette (donne pouvoir à Madame FARDOUX Clémentine), Monsieur CHERIET Ahmed (donne pouvoir à Monsieur SALONE Arthur), Madame GIOVANNANGELI Magali (donne pouvoir à Monsieur LATZ Alexandre), Madame MELIN Joëlle (donne pouvoir à Madame BOUGEAREL Michèle), Monsieur MIROUX William (donne pouvoir à Madame ROUX Magali)

ABSENTS :

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) secrétaire

Monsieur Jean-Bernard LOUIS rapporte :

Le Service municipal funéraire a revêtu depuis 1998 un caractère de Service Public Industriel et Commercial et doit s'exercer dans un cadre concurrentiel. Ainsi, afin de faciliter les démarches des usagers, la mise en place des activités de la Régie donne lieu au paiement de prestations funéraires soumises à des taxes.

Parmi ces prestations figure la vente de caveaux rénovés dans le Cimetière de Fenestrelles.

A cet effet, le service municipal des cimetières dispose actuellement d'un contingent de caveaux quinquennaires dont les concessions n'ont pas été renouvelées.

Cette délibération propose des emplacements vides de tout corps, à la vente aux familles endeuillées. Ce sont des caveaux de 2 et 4 places perpétuels.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'ATTRIBUER en l'état, à un tarif préférentiel, tenant compte de cette particularité, les types de caveaux suivants :

CAVEAU 2 PLACES	H.T.	T.V.A. 20%	T.T.C.	FRAIS DE GESTION	TOTAL T.T.C.
CAVEAU	657,00	131,40	788,40	11,00	799,40
TERRAIN			1.815,00		1.815,00
TOTAL GENERAL					2.614,40
CAVEAU 4	H.T.	T.V.A. 20%	T.T.C.	FRAIS DE	TOTAL T.T.C.

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_21-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumber=103016KNJ492,givenName=Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU=0002 211300058,2.5.4.97=#0C0F4E545246522D323131333030303538,O=COMMUNE D AUBAGNE,C=FR
21/11/2022



Délibération n° 021-151122 du Conseil Municipal du 15 novembre 2022 (suite)

PLACES				GESTION	
CAVEAU	1.000,00	200,00	1.200,00	11,00	1.211,00
TERRAIN			2.300,00		2.300,00
TOTAL GENERAL					3.511,00

ADOpte A L'UNANIMITE des MEMBRES PRESENTS

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20221115-151122_21-DE
Reçu le 21/11/2022
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNum
er=103016KNJ492,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
21/11/2022

